



REVISION DES PLANS DE PREVENTION DES
RISQUES NATURELS D'INONDATION
DES COMMUNES RIVERAINES DE LA CHARENTE,
DE SAINTES A LA LIMITE AMONT
DU DEPARTEMENT

COMMUNE DE CHANIER

INONDATION PAR DEBOREMENT DIRECT
DU FLEUVE CHARENTE

ZONAGE REGLEMENTAIRE

Echelle : 1/5 000

Prescrit par arrêté préfectoral du 1er août 2006
Arrêté préfectoral d'enquête publique du 13 novembre 2008
Enquête publique ouverte du 1er décembre 2008 au 5 janvier 2009
Approuvé par arrêté préfectoral du 31 décembre 2009



SEPTEMBRE 2009

LEGENDE	
■	Zone rouge
■	Zone bleue
—	Limite de la zone inondable de l'événement de référence
—	Limite de la zone des hauteurs d'eau supérieures à 0,50m
—	Isocote de l'événement de référence
■	8.12 Cote de référence



8.12

7.90

7.89

7.88

7.87

7.86

7.85

7.84

Présent
pour
l'avis

